



Mairie de Combs-la-Ville
Esplanade Charles de Gaulle
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13.16.00
Fax : 01 60.18.06.15

Envoyé en préfecture le 06/10/2022
Reçu en préfecture le 06/10/2022
Affiché le 06/10/2022
ID : 077-217701226-20221006-2022_468A-AR

A R R E T E n° 2022 / 468 - A

REPRESENTANTS A LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE

LE MAIRE,

VU Le Code Générale des Collectivités Territoriales et en particulier son article L.2143-3,

VU La délibération n°8 du 4 juin 2020 portant création d'une commission communale pour l'accessibilité,

VU L'arrêté n°2020/373-A, portant désignation de la liste des participants à cette commission

CONSIDERANT Qu'il convient de remplacer un des représentants de la commune,

ARRETE

ARTICLE 1 : Sont désignés pour participer à cette commission présidée par le Maire, les représentants de la commune suivants :

- Mme Murielle GOTIN
- M. Jean-Michel GUILBOT
- Mme Catherine KOZAK
- Mme Christiane LAFONT
- M. Claude LUTTMANN
- Mme Laure MASSE
- M. Paul PELLOUX

ARTICLE 2 : Sont désignés pour participer à cette commission les associations d'usagers ou associations de personnes handicapées (1 représentant par association) suivantes :

- Fondation les Amis de l'Atelier
- Association des Parents et Amis d'Enfants Inadaptés 77
- Association des Paralysés de France
- Les Maisons de l'ARIA
- Etablissement et Service d'Aide par le Travail ELISA Sénart
- Monsieur Jean Luc BURNOUF

ARTICLE 3 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise au Préfet de Seine et Marne et publié dans les formes légales.

ARTICLE 4 :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès du Maire de Combs-la-Ville.

Fait à Combs-la-Ville, le *06 octobre 2022*

Le Maire
Guy GEOFFROY



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Guy Geoffroy", written over a vertical line.